CFA-CFPPA :
le SNETAP-FSU Centre ne lâche rien

Après plus de 3 ans de bagarre, argument contre argument, en commission protocole, les représentants SNETAP avaient obtenu de la Directrice Régionale de l'époque que soit adressé à la rentrée 2011 un courrier officiel à l'ensemble des directions et des CA des EPL du Centre. Ce document d'orientation rappelait l'objectif des 648h de travail vers lequel chaque centre se doit de tendre et détaillait l'ensemble des activités des formateurs dans le respect strict du Protocole de 1998.

3 ans plus tard, en dépit de quelques avancées sur le Cher ou l'Indre-et-Loire, une relance du processus s'impose et à plus forte raison à l'heure où la directrice de l'EPL de Chartres a toujours le regard tourné vers l'épouvantail des 1607h Et pour autant, le SNETAP Centre n'est pas resté inactif face à un directeur régional qui à l'inverse de sa prédécesseure s'est refusé à réunir la commission régionale du protocole. Nos représentants sont tout de même parvenus à imposer plusieurs groupes de travail spécifiques aux questions touchant aux CFA-CFPPA. De même l'ordre du jour de la CCPR (en charge de la situation des agents sur budget) a été ouvert aux dossiers de portée collective. Ainsi, le SNETAP Centre a largement contribué à la réactivation du réseau des CFPPA. De plus, il a conduit ses réflexions propres, à l'occasion notamment d'assises régionales en décembre 2013, dont les conclusions et demandes ont été portées au Président du Conseil Régional en cette rentrée.

Le nouveau DRAAF devra répondre aux nombreuses attentes des personnels, en matière de condition de travail, de rémunération comme de formation et le SNETAP Centre veillera à ce qu'il ne se défausse pas !

Création d'un Comité Régional de Défense et de Développement de l'EAP et premières initiatives

2012 mise en place d'un comité en région Centre, regroupant des élus (parlementaires, conseillers régionaux), des associations de parents d'élèves, des organisations professionnelles attachées à nos établissements publics de formation agricole !

2013 organisation par notre comité au LEGTA de Chartres La Saussaye d'un atelier national sur l'avenir des formations agroalimentaires vers un « consommer autrement », sur fond de consultation sur la loi d'avenir agricole. A la suite de cet atelier, la DRAAF a retenu l'idée de réaliser une plaquette sur les métiers et les formations IAA. Enfin, le SNETAP vient d'obtenir, au niveau national, que les propositions formulées à cette occasion fassent l'objet d'un groupe de travail consacré à la filière agroalimentaire piloté directement par le Cabinet du Ministre de l'Agriculture.

snetap

VOTEZ

CANDIDATS CTREA

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CHASSAGNETTE Frédéric LEGTA **FONDETTES**	DURAND Jean-Jacques LEGTA **MONTARGIS**
BLOT Jocelyne LPA **BLOIS**	BRETHAUX Philippe **CFPPA 41**
DELORME Simon LPA **CHAMBRAY-LES-TOURS**	ANDRES Florence LEGTA **FONDETTES**
LE MOIGN Richard LEGTA **VENDÔME**	PHILIPPE Bertrand **CFAAD 28**
GIDELLE Alain **CFAAD 37**	WANG Clara LEGTA **BOURGES**
TAFFOREAU Christine LEGTA **VENDÔME**	ROUSSELET Aurélie LEGTA **VENDÔME**
RABIET Pierre LEGTA **CHARTRES**	KERDRAON Martine LPA **CHAMBRAY-LES-TOURS**
BENOIT Laurent LEGTA **BOURGES**	CHAUVET Frédéric LEGTA **VENDÔME**
MELIN Frédéric LPA **BEAUNE-LA-ROLANDE**	MENORET Yveline LEGTA **FONDETTES**
DRIEUX Sophie LEGTA **CHÂTEAUROUX**	RODET Denis LEGTA **CHÂTEAUROUX**

D'une élection... à l'autre !

Les éléctions des ASMA Départementales se dérouleront en janvier 2015. Pour faciliter l'organisation pratique, l'ASMA nationale a nommé un certain nombre de délégué-e-s "élections".
Référente des régions Centre et Bourgogne, **Yveline MENORET** est à votre disposition pour toutes questions : yveline.menoret@educagri.fr (présidente ASMA 37 et élue SNETAP-FSU).

snetap FSU. Centre

VU Corrigé !

Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre
12 novembre 2014 - n°10

EDITO

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le DRAAF-SRFD vient de valider les listes des organisations syndicales au CTREA et à la CCPR. Pour la CCP (commission consultative de référence pour les agents sur budget), l'ensemble des organisations syndicales, à l'exception de SUD, se présente (sur sigle). En revanche pour le CTREA (comité saisi des questions touchant à l'EAP régional), une seule organisation, le SNETAP-FSU, a été en mesure de se présenter (sur liste). Nous ne pouvons que regretter cet état de fait et tenions ici à l'écrire.

Ce nouveau numéro de « Vu corrigé ! » est ainsi placé sous le signe des élections professionnelles organisées dans toute la fonction publique, en vue de choisir nos représentant-e-s pour les 4 années à venir. Aussi, vos élu-e-s sortant-e-s tenaient à vous donner un aperçu des différentes formes qu'ont pu prendre les actions du SNETAP-FSU Centre depuis 3 ans, au service de l'EAP dans notre région, et qui sans le concours du plus grand nombre auraient sans doute été vaines La représentativité c'est clairement celle qui s'illustre au quotidien collectivement.

Votez et faites voter FSU !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 20/11 au 04/12 : vote par correspondance CAP et CCPN

04/12 : vote à l'urne dans votre lycée comités techniques pour tous, CCPR pour les agents sur budget

du 01/12 au 04/12 : vote par voie électronique pour les ex-TOS ADL Comité technique et CAP

Le snetap agit partout en Région

...en voici quelques exemples...

VENDÔME

Construction d'un bâtiment de salles de classe...
... sans salle des profs !
Il aura fallu de multiples interventions des élus SNETAP en CA, comme au niveau régional, heureusement soutenus par l'ensemble de la communauté éducative, pour que le Conseil Régional revoie sa copie et qu'enfin la salle des profs soit incluse dans le bâtiment.

CHARTRES

Conditions de travail des ex-TOS/ADL : un combat au quotidien
Déjà à la rentrée 2012, le SNETAP réussissait par ses interventions locales et en région à ce que le Conseil Régional déclenche les remplacements nécessaires tant sur les services ménage que restauration. Actuellement, les autorités "fonctionnelle" (EPL) comme « employeur » (CR) tentent d'imposer une réorganisation du travail en s'affranchissant de l'équilibre entre besoin du service et vie privée des agents et cela pour masquer un déficit de personnel en cuisine. Le Président du Conseil Régional vient d'être saisi directement de cette situation.

BEAUNE

Les élèves de 4e, on y tient !
Engagée en 2006 par le SNETAP local soutenu par l'ensemble de la communauté éducative, une lutte de longue haleine (manif, interventions régulières dans les instances locales comme régionales...) a permis le maintien d'une classe de 4ème de l'EA. Conservée depuis, la classe de 4ème se porte bien avec 24 élèves à la rentrée 2014 !

MONTOIRE

Conservons notre exploitation pédagogique
L'exploitation pédagogique de Saint-Maurice à Lamotte Beuvron, en bio, a été vendu à la Fédération équestre en contre-partie d'une autre exploitation. Mais, tout à coup, les élus SNETAP en CTREA découvrent que ce n'était plus une autre exploitation mais un atelier pédagogique rajouté à Vendôme A l'initiative du SNETAP, les représentants des personnels provoquent des échanges (boycott de CA, audiences auprès d'élus...), et finalement, un projet en vue de l'achat d'une exploitation proche de Montoire est actuellement en cours d'expertise (SAFER, Conseil Régional, EPL).

MONTARGIS

Au service des personnels en difficulté
Deux collègues du LEGTA le Chesnoy les Barres nous représentent au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail Régional. Un groupe de veille stress et harcèlement a été mis en place après un travail impulsé par le SNETAP. Ce groupe est constitué de représentants de personnels enseignants, d'administratifs, de personnels ex-TOS ADL et de direction.

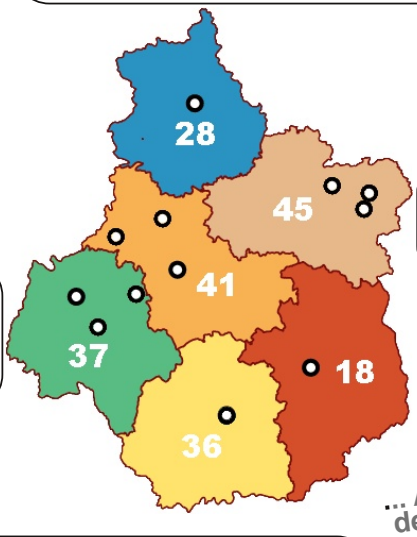

BOURGES

Règles administratives bafouées dans la mutation du gestionnaire
Courant 2013, le gestionnaire de l'établissement a été invité à muter, l'administration le considérant "dépassé par la tâche". Le DRAAF de l'époque, décide de sa seule autorité, que l'agent n'occupera plus ses fonctions à compter de la rentrée. Saisi par nos représentants locaux, les élus SNETAP de la CAP des attachés ont obtenu du Ministère un retour au respect des règles du mouvement des personnels.

BLOIS

Des services administratifs en souffrance !!!
Sans eux, rien ne va plus
Remplacement incomplet (à hauteur de 50%) sur le LPH de Blois, sur le LPA de Montoire et le LEGTA de Vendôme, pour des administratifs à temps plein Le moindre grain de sable bloque la machine !
Une délégation SNETAP a été reçu par la DRAAF à la rentrée 2012 déjà. L'histoire se répétant, le 41 s'est pleinement inscrit dans la semaine d'action nationale d'octobre 2014... encore !

CHATEAUROUX

Vigilance : école privée intégriste en région
Il y a un peu plus d'un an, la presse affichait "l'ouverture à Châteauroux d'un nouveau lycée agricole"...rattaché à la Fraternité sacerdotale Saint Pie X ! Interpellées par les représentants du SNETAP, la FSU 36 et la FSU académique ont saisi le Préfet sur cette question ainsi que le Rectorat et la DRAAF. Par suite, si en dépit des plus grandes réserves de l'Etat, cette école catholique intégriste "hors contrat" a pu ouvrir ses portes, en revanche les velléités de "lycée agricole" ont jusque là tourné court !

FONDETTES

Pour un service informatique performant
- Pour que les équipes pédagogiques et les apprenants puissent profiter pleinement du développement des usages du numérique,
- Pour que les collègues informaticiens ne soient pas que des spectateurs des décisions du Conseil Régional,
- Pour mettre enfin en œuvre l'ENT attendu par les familles,

le SNETAP intervient et demande un CTREA spécifique en présence de l'élu régional en charge du dossier et des services compétents.

AMBOISE

Le pôle équestre de l'enseignement agricole public
Grâce à l'action déterminée des élus du SNETAP, l'autorité académique a fini par reconnaître le LPA d'Amboise comme le pôle de référence "cheval" de l'enseignement agicole public en région Centre.

CHAMBRAY

Rentrée 2012 : gestion d'une crise de gouvernance
Grâce à l'intervention de la section locale du SNETAP, appuyée par le bureau régional, l'équipe de Direction du site de Chambray-lès-Tours a été réorganisée mettant fin à une situation douloureuse pour les personnels et préjudiciable au fonctionnement de l'établissement.

... Agir au sein du SNETAP, des moyens d'action très variés :

- **dans les instances** : des dossiers travaillés, de l'expertise pour apporter des propositions,
- **avec des partenaires** : rappeler les élus à leurs responsabilités, solliciter les parents d'élèves et leurs associations,
- **collectivement, on sait aussi durcir le ton** : boycotter, pétitionner, communiquer, manifester, faire la grève...